

# Compte Rendu du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries



Le conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries, convoqué régulièrement, s'est réuni le Mardi 28 Juin 2022 à 10h00 à VAUX sous AUBIGNY (Haute Marne) dans une salle du chai du Muid Montsaigeonnais mis à disposition par Marine LOMBARDET Grand Maître de la Confrérie du Muid Montsaigeonnais.

**Présents :** Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Laurent GANGLOFF, Annie GARNIER, Michèle NEDELCOU, Jean-Pierre ROUSSEL, Michel DEVOT, Michel MELLA, Jean-Pierre GIMBERT, Jean-François HUETTE, Serge BUCHARD.

**Excusés avec pouvoirs :** Pierre RENARD et Alain LAMBEC, pouvoir à Solange MOREAU-MASSENAVETTE - Eliane IMBERT, pouvoir à Annie GARNIER – Robert PAGES, pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL – Marie-Claire PENNANGUER, pouvoir à Jean-Pierre ROUSSEL (à noter que ce vote sera considéré comme nul car les deux listes sont barrées sur le pouvoir) – Marie Hélène ROY, pouvoir à Michel DEVOT – Francine COPPENS, pouvoir à Serge BUCHARD – Georges JEGOU, pouvoir à Jean-François HUETTE – Gérard PELLEGRINI pouvoir à Jean-François HUETTE..

**Absents :** Henri-Pierre GAUTIER – Jean-Paul MAHEUX – Dominique PAIROCHON.

**Quorum :** 1/3 DE 24 = 8

Dès l'ouverture de la séance à 10h00, après les remerciements de la Présidente, aux membres présents, Michel DEVOT remet à Annie GARNIER, membre de l'Académie Mémoirelle des Confréries la médaille d'une ancienne Confrérie, la 'Stivalienne' aujourd'hui disparue. Suite à cette intervention Mme la Présidente demande à Laurent GANGLOFF de présenter cette Académie : « suite à la disparition de confréries et de membres, des médailles se retrouvaient dans les poubelles voir sur les vides greniers, d'où la création de cette académie. »

La présidente reprend la parole pour parler des confréries, de l'historique du Conseil Français ainsi que des différents projets de musée des confréries. Alors qu'un intervenant pensait que le musée existait, La Présidente a exposé la situation et a précisé que le projet n'a jamais abouti mais que des statuettes existent avec les costumes de certaines confréries à Montrichard et sont dans des cartons.

Solange propose de remettre à l'académie mémoirelle les médailles qu'elle a en double.

Nous procédons à l'appel des présents et des pouvoirs. Après vérifications il y a 15 membres présents ou représentés. Le Quorum est atteint.

Puis Mme la Présidente présente les nouveaux membres en commençant par Jean-François HUETTE de la Confrérie Esprit du Vin de la Région P.A.C.A. en remplacement de Daniel BERTHELOT. Intervention immédiate de Michel DEVOT qui demande depuis quand est-il représentant. Jean-François HUETTE intervient et précise : depuis 1 mois. Devant ce fait, Michel DEVOT déclare que Jean-François ne peut pas prendre part au vote, tout comme Jean-Pierre GIMBERT.

Présentation de Michèle NEDELCOU : Grand-maître de la confrérie de la cerise et du Kirch de Forbach et environs et Représentante au Conseil Français.

Approbation du Conseil d'Administration du 28 mai dernier à VILLENEUVE SAINT GEORGES.

Contre : 0

Abstentions : Michel MELLA et Michel DEVOT. Bien qu'ils n'aient pas contesté le C.R. du C.A. du 28 Mai 2022 à Villeneuve Saint Georges, dans le délai de 8 jours à réception du compte rendu en date du 04 Juin 2022 à 15h22.

Donc adopté.

### **VOTE élection du Bureau :**

Solange précise que le vote est un scrutin de liste.

A noter que Mrs HUETTE et GIMBERT ne peuvent prendre part au vote au vu des statuts actuels.

Liste Cap 2025 : 11 voix (après contrôle de la liste d'émargement)

Solange MORREAU-MASSÉNAVETTE / Pierre RENARD / Alain LAMBEC / Laurent GANGLOFF / Annie GARNIER / Eliane IMBERT / Michèle NEDELCOU / Jean-Pierre ROUSSEL / Robert PAGES / Serge BUCHARD / Francine COPPENS /

Liste COCORICO "Michel DEVOT" : 3 voix

Michel DEVOT / Michel MELLA / Marie-Hélène ROY /

Nul : Marie-Claire PENNANGUER (les deux listes barrées)

La liste Cap 2025 est donc élue.

Laurent GANGLOFF parle au nom de Serge BUCHARD, Jean-François HUETTE et Henri-Pierre GAUTIER :

Il propose une ouverture, la présidence à Michel DEVOT : son projet et son suivi.

Michel DEVOT, après les débats sur le fait d'être suivi est septique.

Michèle NEDELCOU : « on vous a proposé une ouverture. Quelques idées sont intéressantes dans votre projet mais il ne faut pas rester sur vos positions qui sont le programme Cocorico. »

Michel DEVOT refuse la proposition d'ouverture au nom des régions.

Michèle NEDELCOU : « Ne parler pas de choses que vous ne maîtrisez pas ... »

Jean-Pierre GIMBERT demande cinq minutes pour se concerter.

Laurent GALGLOFF demande à Solange MASSÉNAVETTE, Annie GARNIER et Jean-Pierre ROUSSEL de se retirer pour faire de même.

### **Reprise du CA**

Francine COPPENS est en visioconférence...

Michel DEVOT accepte de passer outre les statuts concernant Jean-François HUETTE et Jean-Pierre GIMBERT.

Il représente ses projets, son but est de remplacer le Conseil Français des Confréries par Fédération des Régions des Confréries de France ...ETC ...Il précise que si son projet n'est pas accepté, il démissionnera

Francine COPPENS demande à parler à Michel DEVOT en privé. Michel DEVOT s'isole pour parler avec Francine COPPENS.

Jean-Pierre GIMBERT propose un bureau provisoire jusqu'au mois d'Octobre et précise que si Michel DEVOT est président, cela fera monter d'autres confréries.

Retour de Michel DEVOT

Jean-François HUETTE souligne que c'est peut-être une erreur qu'on a faite.

Laurent GANGLOFF propose alors une coprésidence, ce qui provoqua un refus catégorique de Michel DEVOT.

Michel DEVOT accepte la proposition qui lui a été faite par Laurent GANGLOFF et prévoit une réunion à PARIS en Octobre avec les administrateurs des régions.

Jean-Pierre GIMBERT propose la construction d'une équipe transitoire jusqu'au mois d'Octobre avec un ensemble de régions pour un bureau avec de nouvelles idées ou des idées communes.

Pour le bureau, une demande sera faite à Henri-Pierre GAUTIER, pour la trésorerie jusqu'en Octobre.

Francine COPPENS avait proposé sa candidature pour la présidence mais elle a compris que la proposition a été faite à Michel DEVOT et qu'il a accepté.

Serge BUCHARD propose à nouveau une coprésidence que Michel DEVOT refuse car il veut un bureau clair.

Laurent se propose pour le secrétariat.

Au vu des échanges, Annie propose que Francine COPPENS prétendue présidente par la liste CAP2025, élue largement en tête, prenne la présidence.

Mais il en résulte la Composition du bureau suivante :

Président : Michel DEVOT

1<sup>er</sup> Vice-président : Jean-François HUETTE

2<sup>eme</sup> Vice-Président : Michel MELLA

Secrétaire : Laurent GANGLOFF

Secrétaire adjointe : Michèle NEDELCOT

Trésorier : Serge BUCHARD

Membre chargée de la Communication : Francine COPPENS

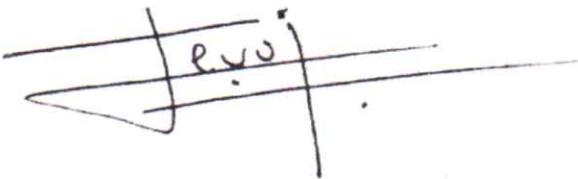
Membre : Jean-Pierre GIMBERT.

Fin du Conseil d'Administration.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries en date du 28 Juin 2022 à Vaux-sous-Aubigny, doivent être introduites par les opposants ou défaillants dans un délai de (8) huit jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du bureau.

Michel DEVOT

Président



Jean-Pierre ROUSSEL

secrétaire général

Original signé

